

CONTRIBUTION DE L'ACT
DE SEINE-SAINT-DENIS
SCHEMA REGIONAL MEDICO-SOCIAL

Volet PDS

**CONFÉRENCE DE TERRITOIRE DE SEINE
ST DENIS**

LES PERSONNES À DIFFICULTÉS SPÉCIFIQUES

- ✖ Les personnes en difficulté spécifiques regroupent
 - + les problématiques addictives,
 - + les problématiques de santé et de précarité.
- ✖ Du point de vue des établissements, sont donc concernés
 - + Les Appartements de Coordination Thérapeutique, (ACT)
 - + les Lits Halte Soin Santé, (LHSS)
 - + les Lits d'Accueil Médicalisés, (LAM)
 - + les Centres de Soin d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)
 - + les Centres d'Aide à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues,
 - + les Communautés Thérapeutiques,
 - + ainsi que des dispositifs expérimentaux liés à ces publics mais relevant de financements divers.

SANTE PRECARITE

- ✖ **Les Lits Halte Soins Santé**
 - 80 places dans le département
 - ➔ accompagner l'articulation avec le SIAO
- ✖ **Appartements de Coordination thérapeutique**
 - 116 places dans le département
 - ➔ Relancer la programmation et viser 50 places supplémentaires
 - ➔ Chiffrer et prendre en compte le surcout lié à l'accueil des familles
 - ➔ Evaluer le guichet commun mis en place dans le département
- ✖ **Lits d'accueil médicalisés**
 - En expérimentation à Paris
 - ➔ 10 à 20 lits dans le département après évaluation de ces dispositifs

ADDICTIONS, SOINS ET REDUCTION DES RISQUES

→ Mettre en place une programmation du développement des dispositifs qui en relèvent.

→ Les CSAPA

1 csapa résidentiel (a vocation régionale), 12 Csapa ambulatoires mais dont 7 disposent de peu d'effectif. (le nombre est trompeur)

→ sécuriser le fonctionnement des csapa de faible effectif tout en maintenant le maillage territorial

→ LES CAARUDS

4 sur le département

→ Sur les lieux d'implantation durable des consommations développer l'implantation de dispositifs stables

→ Développer des équipes mobiles aptes à suivre les usagers là où ils se trouvent, rattachées à des CAARUD fixes, travaillant en partenariat avec les acteurs « généralistes » (maraudes, équipes de prévention spécialisées,)

L'ACCÈS À L'HÉBERGEMENT DES USAGERS ACTIFS

- ➔ Organiser le retour d'experience des actions d'hébergement des usagers actifs sur le département
- ➔ développer des actions de formation croisée, de consultations decentralisées, visant à
 - * briser des tabous
 - * faciliter l'accès aux dispositifs sociaux dont ils peuvent relever
- ➔ identifier les profils d'usager ne pouvant accéder aux dispositifs de droit commun et développer des réponses spécifiques adéquates

DES DISPOSITIFS QUI MANQUENT

- ✖ Pour les usagers vieillissants
 - ➔ Faciliter l'accès aux dispositifs sociaux
 - ➔ Développer des lieux de vie adaptés
- ✖ Pour les usagers mineurs ou jeunes majeurs
 - ➔ Développer un centre Thérapeutique Résidentiel pour ce public spécifique (n'existe pas en IDF)
- ✖ Pour faciliter la fluidité et l'accompagnement vers les dispositifs sociaux
 - + Développer des équipes de liaison médico-sociales, visant à accompagner l'usager et soutenir l'équipe l'accueil durant les premiers temps du séjour

ALLER VERS....

- ☒ Développer des formations croisées psychiatrie/precarité/addictions
 - + Afin de renforcer les coopérations
- ☒ Développer l'analyse de situations sur le modèle des comités locaux de santé mentale
- ☒ Développer des actions et dispositifs visant à accompagner la sortie de détention (ACTT, CSAPA)
 - + Afin d'éviter rechutes et reincarcerations
 - ☒ Développer la prévention (Alcool, tabac, drogues illicites)
 - ☒ Développer le repérage précoce des addictions.
 - + Auprès des publics jeunes
 - ☒ Retour d'expérience des Consultations jeunes consommateurs
 - ☒ Retour d'expérience des points écoute.(CG)
 - + En médecine de ville
 - ☒ Auprès des milieux de la prostitution
- ☒ Développer les consultations avancées
- ☒ Développer les consultations familiales

